

COMMUNE DE VILLY

Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 20 septembre 2017

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Jacqueline ZELIOLI
MM François BACHELIER, Bruno GERMANEAU, Jean Marie FROMONOT, Bernard LECUILLER, Patrick VAILLANT.

Absent excusé : Joël CANTON

Absents : Karine TUPINIER, Vincent TUPINIER

La séance est ouverte à 18 heures

1) Compte rendu de la séance du 26 mai 2017

Approuvé à l'unanimité.

2) Point sur la trésorerie

Le suivi budgétaire est conforme aux prévisions. La réserve en trésorerie est suffisante pour régler les factures en cours. L'encaissement des taxes à venir permettra de disposer d'une avance d'environ 6 à 7 000 €. Début 2018, il faudra rembourser la ligne de trésorerie.

3) Point sur les travaux

Le devis du curage des fossés sous Mont Sabot s'élève à 2 160 €, auquel il faut rajouter une partie du chemin des Esserts. Ces travaux sont programmés pour Novembre.

Une solution va être examinée pour régler le problème du fossé de Vaux Martin jouxtant la parcelle de M. NOLET.

Le devis de l'entreprise POT pour le relevage des tombes du cimetière, qui se monte à 6 360€ HT, sera retourné pour accord à la fin de la semaine. Les travaux pourront être engagés dès que possible

4) Chasse

Ouverture le 1^{er} octobre. Le prix de l'action est maintenu à 200 € pour les extérieurs et 100 € pour les résidents.

5) Personnel

Un avancement de grade est attribué à Fabien BONNOT au 1er octobre. Le Conseil décide de reconduire la prime de fin d'année.

6) Questions et informations diverses

- **Le règlement intérieur** des déchetteries et le bilan 2015 des déchets ménagers sont à disposition en mairie.

- **Le contrat gaz naturel** avec ENGIE est reconduit.

- **La dotation de chocolats** de fin d'année aux + de 70 ans et reconduite.

- **Le remboursement** des frais de transports scolaires est reconduit.

- **15 octobre** : compétition moto cross au terrain de cross

- **28 octobre** : rallye auto du chablisien.

-**Succession Mme DEVOS** : la mairie a été sollicitée par les mandataires pour acheter les parcelles de terres bois et taillis. Le Maire a fait une offre de 1 500 € pour le lot complet. François BACHELIER étant intéressé également,, la décision sera prise ultérieurement.

- **Eclairage public** : la société EIFFAGE doit régler les horaires d'éclairage à partir de la tombée de la nuit jusqu'à minuit, et de 6 h du matin jusqu'au lever du jour. Il lui a été demandé d'étudier la possibilité de n'éclairer qu'un lampadaire sur deux ou uniquement les carrefours ou de diminuer l'intensité. La facture de consommation s'élève à 2 760 € depuis le 1er janvier.
- **Logement** : les travaux de remise en état se poursuivent.
- **Ménage des locaux** : suite à la demande de B. LECUILLER de trouver une solution pour le nettoyage une fois par mois des locaux de la mairie, la piste du bénévolat des élus a été évoquée. Affaire à suivre.
- **Affaisements de chaussée** rue de la Genillotte : la société COLAS va être relancée pour remise en état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.